



Échange de bonnes pratiques sur l'égalité entre les femmes et les hommes

La formation à l'égalité des sexes dans l'éducation

Portugal, 18 et 19 octobre 2012

Rapport de synthèse



Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position ou l'avis de la Commission européenne.

La présente publication a été soutenue financièrement dans le cadre du programme de l'UE pour l'emploi et la solidarité sociale PROGRESS (2007-2013). Ce programme est mis en œuvre par la Commission européenne. Il a été établi pour appuyer financièrement la poursuite des objectifs de l'Union européenne dans les domaines de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances , et contribuer ainsi à la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 dans ces domaines.

Le programme, qui s'étale sur sept ans, s'adresse à toutes les parties prenantes susceptibles de contribuer à façonner l'évolution d'une législation et de politiques sociales et de l'emploi appropriées et efficaces dans l'ensemble de l'UE-27, des pays de l'AELE-EEE ainsi que des pays candidats et pré-candidats à l'adhésion à l'UE.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter : <http://ec.europa.eu/progress>

La formation à l'égalité des sexes dans l'éducation

1. Les bonnes pratiques du pays hôte et des pays associés

Le troisième séminaire d'échange de bonnes pratiques organisé en 2012 s'est tenu à Lisbonne, les 18 et 19 octobre, et portait sur l'égalité des sexes et l'éducation. Trois pratiques ont été présentées, d'abord par le pays hôte (Portugal) et ensuite par deux pays associés (Espagne et Danemark).

Portugal

La bonne pratique présentée par le Portugal se rapporte à des «guides pédagogiques sur l'égalité des sexes et la citoyenneté», préparés, coordonnés et publiés par la Commission pour la citoyenneté et l'égalité entre les sexes (CIG), l'institution publique compétente en matière de citoyenneté.

Les guides, qui s'inscrivent dans les troisième et quatrième plans nationaux pour l'égalité, la citoyenneté et l'égalité des sexes (2007-2010 et 2011-2013 respectivement), s'adressent aux enseignants de l'éducation préscolaire (de 3 à 6 ans) et de l'enseignement fondamental (9 années d'éducation scolaire) et ont été élaborés par des experts en matière d'égalité des sexes et d'éducation, puis validés par le ministère de l'éducation. Ils proposent une approche théorique et pratique, dont les objectifs essentiels sont les suivants :

- garantir la prise en compte systématique de l'égalité entre les sexes dans le système d'éducation;
- intégrer effectivement la dimension de genre et promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'enseignement;
- mettre l'égalité des sexes au centre du programme «Éducation à la citoyenneté».

La phase de diffusion et de mise en application des guides a commencé dans l'année scolaire 2008/2009, par un essai pilote dans un groupe d'écoles, suivi par sept autres groupes, pour s'achever durant l'année scolaire 2012/2013.

Au début de l'année scolaire 2010/2011, le ministère de l'éducation et la CIG ont entamé un processus de suivi auprès de 93 enseignants (88 % de femmes et 12 % d'hommes) et de 1 573 élèves (52 % de filles et 48 % de garçons, représentant 26 % de l'ensemble des élèves de l'éducation préscolaire). Au cours des deuxième et troisième trimestres de l'année, le ministère de l'éducation et la CIG ont organisé un atelier de formation, couvrant à fois les aspects théoriques et pratiques de l'initiative afin d'aider de façon plus systématique les enseignants concernés par le suivi de la phase de mise en application. La formation couvrait 43 % de l'ensemble des enseignants participant à la mise en application des guides dans les groupes d'écoles.

Les constatations du processus de suivi et d'évaluation interne ont montré que les guides ont contribué à renforcer les connaissances et les compétences des enseignants dans les domaines ciblés. De plus, les témoignages recueillis ont fait ressortir que:

- les actions de formation et de suivi étaient très utiles, compte tenu notamment de la complexité du travail d'analyse dans une perspective d'égalité entre les sexes;
- les guides étaient très utiles pour la mise en œuvre des contenus du programme «Éducation à la citoyenneté»;
- les guides ont permis aux enseignants de porter un regard plus critique, tant du point de vue personnel qu'à titre professionnel, sur les questions d'égalité entre les sexes dans l'éducation;
- la nécessité d'une formation complémentaire est clairement perçue par les enseignants.

Le processus de mise en application des guides est encore en cours. Durant l'année scolaire 2011/2012, les guides destinés aux classes de la première à la sixième année ont été publiés et distribués. En 2012/2013, deux nouveaux guides s'y ajouteront, parallèlement au suivi de l'application des quatre guides existants (de l'éducation préscolaire jusqu'à la neuvième année d'école) par le CIG et le ministère de l'éducation.

Espagne

L'Espagne a présenté son programme de formation en ligne «Coéducation: deux sexes dans un seul monde», qui se compose de sept modules destinés aux enseignants et éducateurs, depuis la crèche jusqu'à l'enseignement secondaire. Les principaux objectifs du programme sont de sensibiliser le personnel enseignant aux différences entre les sexes, de lui faire prendre conscience des inégalités qui découlent souvent de ces différences, de casser les stéréotypes sexistes traditionnels et de proposer aux éducateurs un large choix d'exercices de réflexion, de lectures, de vidéos et de liens vers des sites web afin d'intégrer la pédagogie de l'égalité dans leurs pratiques quotidiennes.

La formation a été élaborée conjointement par l'Institut des femmes et par le ministère de l'éducation, de la culture et des sports, via l'Institut national des technologies éducatives et de formation des professeurs (INTEF).

Deux possibilités peuvent être envisagées pour suivre la formation:

1. **La formation en ligne «Coéducation: deux sexes dans un seul monde»**, qui dure deux mois et débouche sur l'attribution aux enseignants participants d'un certificat de 6 crédits, équivalent à 60 heures de formation.
2. **Le travail coopératif «Coéducation: deux sexes dans un seul monde»**, où les enseignants sont invités à collaborer dans le cadre d'échanges avec d'autres participants, au moyen d'outils comme un forum et un «chat»

accessibles sur une plateforme Moodle¹. Cette initiative dure aussi deux mois et s'appuie sur du matériel, du contenu et des objectifs similaires à ceux de l'autre formation en ligne.

Dans les deux initiatives, il est demandé aux enseignants de préparer leur propre projet, divisé en trois parties:

- observations à l'école;
- comment introduire la dimension de l'égalité des sexes dans les pratiques scolaires;
- propositions spécifiques pour la mise en œuvre.

Depuis l'année scolaire 2008/2009, toutes les régions autonomes sont couvertes par les initiatives et le nombre d'enseignants participants s'élève jusqu'à présent à un total de 2 689.

Durant l'évaluation dont le programme a fait l'objet, les enseignants ont été invités à noter la rapidité avec laquelle ils ont obtenu des réponses à leurs questions, la clarté des explications, l'adéquation des réponses par rapport aux problèmes soulevés et la préparation des tuteurs/mentors. Les résultats de cette évaluation montrent que la formation a été très appréciée, avec un score de 4,5 sur un maximum de 5 points.

Danemark

Le Danemark a présenté deux exemples pratiques, dont le premier est un **livre pour enfants accompagné d'un guide destiné aux éducateurs** qui s'occupent de filles et de garçons âgés de 5 à 6 ans à l'école maternelle. L'objectif est, d'abord, de remettre en question les attentes différentes à l'égard des comportements que les filles et les garçons sont censés adopter et, ensuite, de casser les stéréotypes sexistes traditionnels. Le livre repose sur l'idée que la meilleure option n'est pas toujours de traiter de la même façon les filles et les garçons, mais plutôt de leur offrir des chances égales de développer leurs compétences, quel que soit leur sexe. Parallèlement, le livre vise à inciter les éducateurs et autres adultes qui travaillent avec des enfants à intégrer la dimension de l'égalité des sexes dans leur pratique quotidienne (par exemple, dans le cadre du programme pédagogique).

Le matériel a été distribué à l'échelle nationale. Des exemplaires papier ont été envoyés à toutes les écoles maternelles, accompagnés d'une lettre signée par le ministre de l'égalité des chances et par le président de l'union des instituteurs maternels, afin d'encourager l'utilisation du livre et du guide.

Une évaluation a été menée peu de temps après la distribution du matériel pour vérifier s'il était effectivement employé dans les écoles maternelles et voir comment les éducateurs le considéraient et l'acceptaient. Les résultats ont indiqué que, d'une

¹ Moodle est un environnement orienté objet d'apprentissage dynamique modulaire, une plateforme logicielle d'apprentissage en ligne, qu'on appelle aussi environnement d'apprentissage virtuel (EAV).

manière générale, le matériel est très bien accueilli et hautement apprécié par les groupes cibles.

La deuxième pratique présentée consiste en **un magazine et un CD vidéo à l'intention des élèves des deux sexes, ainsi qu'un guide destiné aux enseignants sur le thème du «porno chic»**. Le projet s'adresse aussi bien aux filles qu'aux garçons, âgés de 14 à 16 ans, et traite des manières différentes dont ces élèves perçoivent leur propre corps et de l'influence des symboles et des codes à caractère pornographique «soft» véhiculés par les médias. Les principaux objectifs de l'initiative sont d'alimenter le débat et d'encourager les filles et les garçons à porter un regard critique sur les images et les messages de nature discriminatoire ou pornographique diffusés par les médias. Le projet comportait deux volets distincts:

1. une étude couvrant l'ensemble des pays nordiques, menée par l'Institut nordique de recherche sur l'égalité entre les sexes, à propos de la tendance «porno chic» qui contribue à banaliser l'utilisation de symboles pornographiques «soft» par le biais des publicités, de la musique, de la mode et par d'autres moyens;
2. une conférence nationale des jeunes, rassemblant des élèves danois, âgés de 14 à 16 ans, qui a débouché sur l'élaboration d'un guide à l'usage des enseignants, d'un magazine de débat et d'un CD vidéo.

Le matériel pédagogique a été distribué à l'échelle nationale. Des exemplaires papier ont été envoyés à toutes les écoles du Danemark, accompagnés d'une lettre signée par le ministre de l'égalité des chances. La mise en œuvre a commencé en 2006 et s'est poursuivie au cours des années suivantes. Le matériel a été très bien accueilli par les écoles, dont beaucoup ont demandé à recevoir des exemplaires supplémentaires des publications et des CD vidéo. Néanmoins, à ce jour, aucune évaluation indépendante n'a été effectuée.

2. La situation dans les pays participants²

Outre le Portugal, l'Espagne et le Danemark, les pays suivants ont participé au séminaire: Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, République tchèque, Islande, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Slovaquie, Slovénie et Royaume-Uni. Ces pays ont intégré la perspective de l'égalité entre les sexes dans l'éducation à différents niveaux et dans des contextes législatifs et culturels différents.

Certaines similitudes générales peuvent cependant être observées, comme en atteste la description présentée ci-après.

La plupart des pays sont confrontés à une même tendance dans les résultats scolaires, qui montrent que les **filles réussissent mieux que les garçons**. Par exemple, en **Lituanie**, des études sur le parcours scolaire en fonction des sexes dans l'enseignement secondaire au cours de la période de 2003 à 2008 font ressortir les meilleurs résultats des filles dans de nombreuses matières et pour tous

² Cette section s'appuie sur les contributions des experts indépendants des pays participants. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux commentaires pour chaque pays, disponibles à l'adresse:

http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/tools/good-practices/review-seminars/education_fr.htm

les groupes d'âges. Au **Royaume-Uni**, les préoccupations suscitées par le suivi des résultats aux examens et la perception que les performances des filles sont supérieures à celles des garçons ont débouché sur une réorientation des priorités pour renforcer l'attention portée au niveau de réussite des garçons, considéré comme insuffisant, et sur une réinterprétation de l'inégalité entre les sexes comme un problème qui affecte principalement les garçons.

Dans le même temps, **une ségrégation entre les sexes selon les matières étudiées** reste très perceptible. Par exemple, dans l'enseignement des sciences et les études d'ingénieur, aux **Pays-Bas**, les étudiants de sexe masculin restent largement majoritaires en comparaison du nombre relativement peu élevé d'étudiantes dans ces matières. Cette discrimination apparente dans le choix des études renforce aussi la ségrégation entre les sexes sur le marché du travail et est liée aux **attentes et comportements différenciés en fonction du sexe** des enseignants et des élèves. En **Belgique**, et particulièrement en Flandre, des écarts entre les sexes sont manifestes dans tout le parcours éducatif. Les filles sont légèrement majoritaires dans les études artistiques et l'éducation secondaire générale, tandis que les garçons constituent la majorité des élèves dans l'enseignement secondaire technique et professionnel. En outre, les filles sont plus nombreuses que les garçons à poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur, où la ségrégation entre les sexes continue à prévaloir en termes de matières étudiées. Cela confirme qu'il existe toujours des domaines d'études «masculins» et «féminins», qui reflètent souvent des stéréotypes sexistes traditionnels.

Un autre phénomène répandu est la **sur-représentation des enseignantes**, en particulier dans les premier et deuxième niveaux d'éducation. Dans certains cas, cela suscite des questions concernant les modèles féminins et masculins dans les écoles. En **Autriche**, le manque d'enseignants, d'éducateurs et d'instituteurs de sexe masculin est perçu de plus en plus comme un problème, en relation avec le déclin des résultats des garçons dans le système éducatif.

Les experts de la majorité des pays participants déplorent une **absence de réflexion sur les questions d'égalité des sexes dans les processus d'enseignement**, ainsi qu'un **manque de connaissances fondées sur la recherche**, deux facteurs perçus comme significatifs pour expliquer pourquoi, dans la plupart des pays, les structures éducatives opposent tant de résistance aux changements en faveur d'un système plus respectueux de l'égalité des sexes. Le **Royaume-Uni** fait exception: depuis les années 1980, des projets de recherche impliquant une collaboration entre les enseignants et les chercheurs sont menés, dans le but de remettre en cause les schémas relationnels sexistes fondés sur des stéréotypes. Les premiers projets portaient sur les orientations choisies par les filles dans leurs études, qui les conduisent souvent à se détourner des matières scientifiques et technologiques, et sur la sensibilisation à la dimension du genre en général. Par la suite, d'autres projets se sont attachés à changer les cultures scolaires et à relever le niveau des résultats des garçons.

Ce manque d'intérêt apparent pour la question de l'égalité des sexes dans la formation des enseignants est désigné comme l'une des causes des **stéréotypes sexistes persistants dans le matériel pédagogique**. Certains manuels contiennent encore des exemples nettement stéréotypés qui peuvent avoir pour effet de minimiser l'importance du rôle des femmes et qui prévalent notamment dans les contextes professionnels.

En ce qui concerne **la dimension du genre dans le programme des cours**, la situation dans les pays participants est similaire, également, même si dans certains cas, il semble qu'une attention croissante soit portée à la question et au recours à des pratiques expérimentales. Le plus souvent, cependant, l'intégration de l'égalité entre les sexes dans le programme est laissée à l'appréciation des écoles et des enseignants. Les écoles gardent une certaine autonomie dans leurs décisions relatives aux méthodes d'éducation et au matériel pédagogique qu'elles utilisent.

Dans beaucoup des **nouveaux États membres**, l'intégration de la dimension du genre dans le programme d'enseignement dépend souvent du cadre politique et juridique adopté en matière d'égalité entre les sexes au titre du processus d'adhésion à l'UE. Par exemple, en **République tchèque**, le concept d'égalité des sexes dans le domaine de l'éducation est relativement nouveau et n'est apparu parmi les priorités politiques que vers la fin des années 1990, avec le début des négociations d'adhésion à l'UE. L'une des conditions imposées était de reconnaître et de promouvoir l'égalité entre les sexes dans différents domaines, dont l'éducation.

Dans certains cas, la législation et les documents de programmation nationaux en matière d'égalité entre les sexes comprennent des références à la dimension du genre dans l'éducation. En **Bulgarie**, la loi de protection contre la discrimination contient un chapitre spécial sur l'éducation. La loi dispose que *«les personnes qui s'occupent d'éducation et de formation, ainsi que les auteurs de manuels et de livres scolaires fournissent des informations et appliquent des méthodes d'éducation et de formation permettant de vaincre les stéréotypes liés aux rôles des femmes et des hommes dans toutes les sphères de la vie publique et familiale. Les écoles maternelles, ainsi que les établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur incluent dans leurs programmes d'éducation une formation aux questions d'égalité entre les sexes»* (article 35).

De même, à **Chypre**, le plan d'action national pour l'égalité entre les hommes et les femmes (2007-2013) prévoit l'intégration de la dimension du genre dans le contexte éducatif, et l'égalité des sexes a aussi été reconnue comme l'un des paramètres de la réforme du programme scolaire. Il faut noter, cependant, que l'égalité entre les sexes est ordinairement traitée comme une subdivision des domaines thématiques plus larges que sont l'éducation à la santé et/ou la citoyenneté.

En **République slovaque**, le plan d'action national pour l'égalité entre les sexes pour les années 2010 à 2013, basé sur le droit primaire et le droit dérivé de l'UE, contient certaines dispositions portant sur une éducation qui intègre la dimension du genre, mais son application ne fait que commencer. En **Slovénie**, les documents de programmation comprennent des dispositions et des normes en matière d'égalité, mais il apparaît qu'il n'est pas toujours facile de les rendre exécutoires.

La **Pologne** n'a pas encore introduit dans l'enseignement officiel une perspective intégrant la dimension du genre. Actuellement, les sources de base comme la loi sur l'éducation scolaire, la charte des enseignants et le programme d'enseignement officiel font référence aux notions générales de droits de l'homme et d'éthique universelle, mais n'abordent pas directement la question de l'égalité entre les sexes.

La situation est toutefois différente en **Islande** où le statut de l'égalité des sexes a récemment été officiellement modifié dans la loi islandaise sur l'enseignement obligatoire et dans le nouveau programme de l'éducation nationale. Depuis 2008, les questions d'égalité constituent une nouvelle matière de l'enseignement

obligatoire, qui relève plus spécialement des sciences sociales et qui contribue utilement à guider le travail des écoles. De plus, depuis 2011, l'égalité fait officiellement partie des six piliers ou valeurs de l'éducation dans les lignes directrices du programme national pour tous les niveaux d'enseignement. Dans le guide du programme national, le concept d'égalité est défini au sens large, englobant l'âge, le domicile, le handicap, le sexe, l'orientation sexuelle, la couleur de peau, la religion, la culture, la classe sociale, la langue et la nationalité. Le ministère de l'éducation prépare actuellement des lignes directrices pour la mise en application de ces principes à tous les niveaux d'enseignement, qui devraient être prêtes à la fin 2012.

3. Synthèse des discussions lors du séminaire

Tous les pays participants ont convenu que **les expériences présentées offraient des exemples intéressants de soutien à l'intégration de la dimension du genre dans l'éducation**. Néanmoins, ces pratiques n'étaient pas toujours considérées comme aisément transférables, en raison d'un certain nombre de conditions préalables et de difficultés à surmonter.

Les discussions ont notamment souligné la **nécessité de prendre en considération les différentes situations de départ dans chaque pays, en particulier en ce qui concerne la perception de l'égalité des sexes sur le plan politique et culturel**. Cela vaut surtout pour la transférabilité éventuelle de l'expérience danoise du guide consacré au «porno chic», qui, dans l'optique de nombreux pays (par exemple, la Pologne, la Lituanie, la Lettonie, Chypre et la Bulgarie), susciterait actuellement trop de controverses.

Pour ce qui est des autres pratiques, il apparaît aussi que **les différences dans les cadres juridiques ou dans les procédures de formation des enseignants pourraient représenter un obstacle possible à la transférabilité**. Par exemple, tous les pays n'obligent pas les enseignants à suivre un certain nombre d'heures de formation continue et tous n'ont pas la possibilité d'imposer l'intégration de la dimension du genre dans l'éducation par le biais d'institutions centrales. C'est notamment le cas dans les pays où le choix des règles, de la méthode d'enseignement et du matériel pédagogique est laissé à l'appréciation des écoles et des enseignants. Dans ces conditions, une pratique comme celle présentée par le Portugal pourrait poser un problème, dès lors qu'il serait difficile d'introduire ce genre d'approche verticale dans l'ensemble du pays. Par conséquent, le cadre juridique et stratégique en place dans le domaine de l'éducation (par exemple, l'ampleur de la déréglementation ou de la centralisation du système éducatif et l'importance accordée aux considérations d'égalité dans la formulation des politiques) est considéré comme une condition préalable essentielle au transfert des pratiques présentées.

Dans le cas de la pratique espagnole, certains intervenants ont estimé que le recours à une méthode en ligne pourrait limiter les possibilités d'utilisation pour les enseignants plus âgés. De plus, de nombreux participants considèrent que les contacts personnels rendent la formation plus efficace et productive. D'autres experts (par exemple, ceux du Royaume-Uni et de l'Islande) ont fait valoir que la formation en ligne des enseignants, couplée à un bon matériel pédagogique, pourrait être le meilleur moyen d'avancer. Il a cependant été admis que l'adoption de cette approche devrait être ajustée aux circonstances qui prévalent dans les

institutions de chaque pays et qui se reflètent dans la formation et le perfectionnement professionnel des enseignants.

La diversité des situations de départ et des concepts en ce qui concerne la dimension du genre et l'égalité des sexes a été mise en évidence par la discussion portant sur les **utilisations différentes (ou la non-utilisation) des mots «sexe» et «genre»**. Les avis émis à ce propos étaient partagés. Certains participants soutenaient que, pour atteindre l'objectif final d'intégration d'une perspective d'égalité entre les sexes dans l'éducation, la question de la terminologie employée n'est pas si importante. D'autres estimaient au contraire que la terminologie est cruciale pour ouvrir le débat et susciter un changement effectif.

À cet égard, le **contexte politique et social** joue un rôle particulièrement important. Une condition jugée nécessaire, mais pas forcément suffisante pour autant, est de pouvoir compter sur une large mobilisation politique à long terme en faveur de l'égalité entre les sexes, qui s'inscrit dans un cadre législatif. La **sensibilisation de l'ensemble du système éducatif à la nécessité d'adopter une perspective d'égalité des sexes dans l'enseignement comme dans la vie**, tant au niveau institutionnel (ministères de l'éducation, agences nationales, écoles, etc.) qu'au niveau individuel (notamment de la part des enseignants) est aussi considérée comme un facteur essentiel. Les discussions ont fait ressortir qu'il subsiste parfois, parmi les enseignants et leurs formateurs, une résistance considérable à l'égard de l'éducation sur l'égalité des sexes. Cela donne à penser qu'il n'est pas souhaitable de recourir à des intervenants extérieurs spécialisés pour aborder les questions liées à la dimension du genre, mais que la seule façon efficace d'intégrer le thème de l'égalité entre les sexes dans le programme est de passer directement par les enseignants et par les directeurs d'école au niveau institutionnel. Le problème principal reste cependant de mobiliser les enseignants et les directeurs d'école et d'inscrire ces questions au programme des cours, comme une matière normale, au niveau de chaque école. Une des solutions envisagées est d'encourager les parties concernées à considérer l'égalité entre les sexes comme une caractéristique propre aux «bonnes écoles» et comme une condition d'une éducation efficace.

Néanmoins, il a aussi été considéré que **la contribution d'autres parties prenantes comme des experts et des chercheurs dans le domaine de l'égalité entre les sexes** revêt une importance particulière pour permettre à la recherche sur la dimension du genre dans l'éducation de se développer et d'influencer la pédagogie à tous les niveaux d'enseignement. Une autre façon d'aborder le problème est donc de resserrer les liens entre la politique de l'éducation, en matière d'égalité des sexes dans le cas présent, et le perfectionnement professionnel des enseignants (la méthode pédagogique officielle), et d'inclure l'égalité entre les sexes parmi les thèmes essentiels de la recherche sur l'éducation. Faute d'une action appropriée, la recherche sur les questions d'égalité et sur la dimension du genre restera séparée de la pratique dans les écoles par un fossé sans proportion avec les vues modernes en matière d'égalité des sexes qui prévalent aujourd'hui dans la plupart des États européens.

Les discussions ont aussi fait ressortir **la nécessité de prêter une attention suffisante aux conclusions des actions de suivi et des évaluations internes**. C'est un aspect important pour deux raisons principales. Premièrement, le suivi et l'évaluation contribueront à l'acquisition d'une meilleure connaissance des dynamiques et des obstacles que l'introduction de considérations d'égalité entre les sexes dans l'éducation est susceptible de faire apparaître. Deuxièmement, les expériences fondées sur des constatations fiables faciliteront la présentation des

résultats «d'une manière positive et efficace», capable d'attirer l'attention des décideurs. De plus, **une approche basée sur des observations factuelles** est aussi jugée très utile pour souligner la nécessité d'une stratégie à long terme qui soit de nature à garantir la durabilité des initiatives nées de projets pilotes ou expérimentaux isolés, en permettant leur intégration dans la formulation des politiques et leur mise en œuvre effective.

Enfin, les discussions ont rappelé que, si le travail direct avec les enseignants et les élèves est fondamental, la participation des parents n'est pas moins essentielle. L'attention portée au **rôle des parents** est considérée comme faisant partie intégrante des politiques et des pratiques de l'éducation. Ces efforts passent par des activités de sensibilisation auprès des parents (et des associations parentales) et par la mise en place de réseaux sur la base des connaissances acquises dans le domaine de l'égalité entre les sexes et des rôles des femmes et des hommes.

4. Conclusions

Le séminaire d'échange de bonnes pratiques a contribué à la réflexion sur les pistes possibles pour améliorer l'intégration de la dimension du genre dans l'éducation et l'enseignement. Les initiatives présentées illustrent une série d'approches différentes, mais soulignent l'importance de la mise en pratique et de la diffusion des expériences, grâce à la contribution des institutions nationales chargées respectivement de l'égalité entre les sexes et de l'éducation.

Cependant, le débat a clairement montré que l'introduction de la dimension du genre dans l'éducation demeure un processus long et complexe, et requiert des efforts considérables pour garantir la participation pleine et entière des différents acteurs concernés (les instances politiques, les enseignants, les chercheurs et les experts, mais aussi les parents et les citoyens).

Au cours des dernières années, des progrès appréciables ont été accomplis par plusieurs pays, mais il reste encore beaucoup à faire. Plusieurs projets et expériences de formation ont été conçus et testés, mais il est souvent difficile, pour des projets isolés, de s'imposer, d'obtenir une reconnaissance officielle et de s'étendre à tous les secteurs de l'éducation. Dans ces conditions, l'introduction de l'égalité des sexes dans le programme scolaire risque de dépendre de la bonne volonté et de l'expérience des enseignants, à titre individuel.

L'impression générale est que beaucoup d'efforts ont déjà été consentis pour mettre en place les conditions nécessaires à une intégration fructueuse des questions d'égalité entre les sexes dans l'enseignement. Ces efforts s'appuient sur la reconnaissance de la légitimité de cette démarche et contribuent à développer les outils nécessaires pour modifier le programme officiel à tous les niveaux d'éducation. La justification de l'intégration de la dimension du genre dans l'éducation, en tant que domaine de recherche et priorité politique, est incontestable. Il convient donc de prendre des dispositions supplémentaires pour traduire les objectifs généraux en matière d'égalité des sexes (officiellement reconnus par le droit national et les documents de programmation) dans la pratique et dans des actions pédagogiques concrètes.

Toutefois, l'égalité entre les sexes ne peut être assurée dans l'éducation, sans une intégration effective de la dimension du genre dans tous les domaines qui affectent

la participation des femmes et des hommes à la vie sociale, économique et politique. À cet effet, il est essentiel de mettre en place une coopération, une coordination et des synergies entre toutes les parties intéressées, tant à l'échelon national qu'au niveau européen.

Les discussions suscitées par les pratiques présentées ont montré que les conditions optimales pour garantir le succès d'une politique d'égalité des sexes dans le secteur de l'éducation sont notamment les suivantes:

- un système éducatif relativement centralisé, qui devrait contribuer à éviter le risque que l'intégration de la dimension du genre dans les pratiques d'éducation dépende de la seule bonne volonté des écoles et/ou des enseignants;
- des ressources suffisantes pour assurer la formation appropriée du personnel et la tenir à jour par des programmes de perfectionnement professionnel continu;
- un engagement fort des pouvoirs publics en faveur des politiques d'égalité entre les sexes en général et d'intégration de la dimension du genre dans l'éducation en particulier; et
- des systèmes et outils efficaces pour assurer la mise en pratique, le suivi et l'évaluation des bonnes pratiques identifiées.

L'adoption de ces conditions permettrait d'introduire systématiquement les changements nécessaires et de les renforcer ensuite dans tous les aspects du programme et dans chaque secteur de l'éducation, y compris et avant tout dans la formation initiale des enseignants et dans leur perfectionnement professionnel continu.